

L'Agglo Mag'

NUMÉRO 47
DÉCEMBRE 2022

DOSSIER

**AGISSONS
ENSEMBLE EN
FAVEUR DE
LA SOBRIÉTÉ
ÉNERGÉTIQUE !**



La sécurité routière, l'affaire de toutes et tous !

Chaque année, l'Agglo organise un forum sécurité routière à destination des établissements scolaires du territoire. Pour cette nouvelle édition, les portes étaient aussi ouvertes au grand public. Un programme autour des bons gestes à adopter sur la route en partenariat avec la Ville de Maubeuge, la Police, la Gendarmerie, l'ASA 59 et le Centre Hospitalier de Maubeuge.



Forte mobilisation pour Septembre en Or 2022

Du 1^{er} au 30 septembre 2022, l'Agglo s'est associée à l'association Le Soleil de Candice, dans le cadre du mois international dédié aux cancers infantiles, Septembre en Or. Différentes animations ont été proposées, dont un concours de dessins dans les écoles du territoire. Les fonds ont été reversés à l'unité de recherche en pédiatrie du Centre Oscar Lambret.



AU TRAVAIL, #JYVAISAUTREMENT



L'édition 2022 du Challenge de la Mobilité Hauts-de-France a eu lieu du 19 au 24 septembre dernier. L'Agglo y a participé pour la quatrième année consécutive et a été nommée lauréate dans la catégorie "Mobilisation" parmi les 192 établissements participants. Le défi collectif pour une mobilité durable a été relevé ! Comme les agents de l'Agglo, laissez votre voiture au garage et venez travailler en covoiturant, en pédalant, en marchant, en utilisant les transports en communs...



Évasion avec les voyages culturels 2022/2023

Le 23 septembre dernier, la saison culturelle de l'Agglo a été présentée officiellement à l'occasion du premier spectacle : Kader Bueno. Le public était au rendez-vous et a apprécié cet instant d'humour et de magie. Les prochaines dates promettent encore de beaux moments à partager... Retrouvez l'ensemble de la programmation et la billetterie en ligne sur le site de l'Agglo.

Sur les réseaux



" Inauguration de la 2^e édition du Salon de référence des acteurs du handicap organisé par l'association Handicap Autrement en partenariat avec l'Agglo. "



" Tous réunis le samedi 15 octobre, malgré le temps défavorable, pour plus de moyens pour l'Hôpital de Maubeuge et contre la désertification médicale "



" Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU), l'Agglo développe un projet d'agriculture urbaine intitulé 'Sambre Fertile' "

6

ÉCO

Appel à manifestation d'intérêt pour la zone d'activités de la Marlière

Une page en ligne dédiée à l'emploi

Une exonération de la Taxe Foncière des entreprises en faveur du développement régional

7

PROJETS

Un dispositif pour améliorer votre habitat à Jeumont

DÉMOS #2, les cours continuent

Quand le cinéma fait le récit des violences faites aux femmes

8

VERT

Point sur l'entretien des cours d'eau du territoire

Comment entretenir son jardin tout en préservant la biodiversité ?

Découvrez le palmarès Cimetière Nature 2022

9

PROXIMITÉ

La qualité d'accueil et l'accès à l'information pour toutes et tous

Les métiers de la santé s'ouvrent aux collégiens et lycéens

Relevons ensemble ce défi autour de l'alimentation !

10

DOSSIER

AGISSONS ENSEMBLE EN FAVEUR DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE !



16

RENCONTRE

L'association Edile Lacroix investie entre la fourrière et le refuge

17

À DÉCOUVRIR

Pour la justice de proximité, deux maisons de justice sur le territoire

18

ÇA BOUGE !



L'AGGLO MAG
N°47 - DÉCEMBRE 2022

**Bimestriel publié par la
Communauté d'Agglomération
Maubeuge-Val de Sambre**

Directeur de la publication :
Bernard Baudoux

Directrice de la rédaction :
Anne Depardieu

Photos :
Communauté d'Agglomération
Maubeuge-Val de Sambre,
Emmanuelle Defrenne, Pexels

Impression et routage :
Léonce Deprez

Distribution :
Adrexo

Rédaction, conception et réalisation :
Direction de la communication
et du protocole de l'Agglo

Tirage :
58 000 exemplaires

Numéro ISSN :
2267-3024

Adresse :
Communauté d'Agglomération
Maubeuge-Val de Sambre
1 place du Pavillon
BP 50234
59603 Maubeuge Cedex
Tél. : 03 27 53 01 00

Contact :
jessica.brunneval@amvs.fr

Merci à Eléana et Gilles pour leur participation à l'illustration de ce numéro.

 Agglo Maubeuge-Val de Sambre

 @AggloMaubeuge

 www.agglo-maubeugevaldesambre.fr



INTRODUCTION



" La démarche participative sera renforcée, afin que toutes et tous, petits et grands, vous puissiez vous exprimer sur le fonctionnement de la collectivité, l'aménagement des espaces de vie collectifs, la santé... "

Que retenir de cette dernière partie de l'année 2022 ?

Elle a été rythmée par le dossier du traitement des déchets. On constate que la loi de 2017 concernant les ECT n'a pas été examinée dans la sérénité souhaitée. Cependant progressivement, les élus, après des débats difficiles mais très constructifs, ont choisi la solution la plus rationnelle et la moins contestée : c'est-à-dire la participation à un grand service public de traitement de nos déchets grâce à l'adhésion à un syndicat regroupant nos 9 intercommunalités et réunissant 730 000 habitants. Cette solution, tout en respectant le schéma imposé par les directives de l'État permet une mutualisation des moyens et une maîtrise des coûts. Cette solution, enfin, ne laisse aucun salarié du centre de tri sur la touche.

Quelles actions l'Agglo va-t-elle mener en faveur de la sobriété énergétique sur le territoire ?

La crise sanitaire, la guerre en Ukraine, la pénurie d'essence, tant d'événements qui ont eu un fort impact sur le quotidien des habitants de l'Agglo et sur la gestion de la collectivité, se transformant d'ailleurs en crise économique nationale. Les services de l'Agglo se sont mobilisés et continueront de le faire, notamment en matière de sobriété énergétique, afin de minimiser les conséquences pour les acteurs du territoire : habitants, associations, entreprises... C'est d'ailleurs pour cette raison qu'un plan d'urgence hivernal a été élaboré en transversalité avec les communes dans le cadre d'un groupe de travail et voté en Conseil Communautaire. Des pistes sur le long terme sont également en cours de réflexion.

2023 sera placée sous le signe de... ?

De la positivité et du partage ! Nous avons vécu de beaux moments ces derniers mois : le Rallye Charlemagne, Septembre en Or, Octobre Rose, les Nuits secrètes, le challenge de la Mobilité, la KBM, les événements de la Gare numérique, et beaucoup d'autres... ainsi qu'une très forte mobilisation pour notre Hôpital, le tout dans cet esprit d'unité qui anime notre territoire et en fait sa force. De nouvelles étapes sont à venir, dans différents domaines, mais nous saurons avancer ensemble, comme nous l'avons toujours fait, dans l'intérêt du territoire, de ses habitants et de ses acteurs locaux. La démarche participative sera renforcée, afin que toutes et tous, petits et grands, vous puissiez vous exprimer sur le fonctionnement de la collectivité, l'aménagement des espaces de vie collectifs ou encore sur la santé. Je termine en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

■ emploi

Une page en ligne dédiée à l'emploi

Avec ou sans diplôme, métier manuel ou bureautique, du secteur de la santé, du sport... il y a forcément une offre d'emploi faite pour vous à l'Agglo ! Aujourd'hui, près de 400 agents œuvrent au quotidien pour améliorer le cadre de vie des habitants. Pourquoi pas vous ? Retrouvez toutes nos offres sur agglo-maubeugevaldesambre.fr rubrique offres d'emploi ou sur l'application Agglo Maubeuge. Pour toute demande de stage ou d'apprentissage, vous pouvez aussi envoyer une candidature spontanée à drh@amvs.fr.

■ aides économiques

Une exonération de la Taxe Foncière des entreprises en faveur du développement local

Lors du Conseil Communautaire du 29 septembre dernier, l'exonération de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) a été votée, afin de répondre à un des enjeux du projet de territoire : maintenir et redynamiser l'activité des centres-villes/centres-bourgs, lutter contre la désertification médicale et rendre l'Agglomération plus attractive. Cette exonération, temporaire ou permanente selon les cas, concernera donc l'implantation des médecins et auxiliaires médicaux ; les créations, reprises, reconversions ou extensions d'établissements ; les micros/petites/moyennes entreprises de type commercial ou artisanal ; les jeunes entreprises innovantes ou universitaires ; ou encore les établissements labellisés "librairie indépendante de référence" ou de spectacles cinématographiques classés "Art et Essai".

Pour plus d'informations, contactez le service Développement Économique au 03 27 53 01 00



■ investissement

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA MARLIÈRE



Dans le cadre de l'exercice de sa compétence en matière de Développement économique, l'Agglo aménage depuis début 2021 la zone d'activités de La Marlière sur la commune de Feignies, dont la livraison est prévue pour la fin d'année 2022.

En menant ce projet, l'Agglomération veut répondre aux besoins des entreprises en matière de terrains constructibles propres à accueillir des activités industrielles, artisanales et de service aux entreprises. Pour répondre aux besoins en matière de locaux d'activité déjà construits et offerts à la location, un appel à manifestation d'intérêt va être lancé pour identifier des groupements d'investisseurs et de promoteurs capables de construire et de gérer un village d'entreprises, composé d'ateliers modulables de surfaces comprises entre 100 et 500m². Une parcelle de 28 000m², idéalement située en bordure de la route de Valenciennes, à l'entrée de l'agglomération est réservée au projet. Elle garantit aux futurs investisseurs et occupants une excellente visibilité et un accès rapide aux principaux axes de communication. Vous souhaitez investir sur le territoire et participer à ce beau projet de développement ? Déposez votre courrier de candidature entre le 1^{er} et le 31 décembre 2022 au siège de la CAMVS. Vous aurez ensuite trois mois pour composer un dossier complet, conforme au cahier des charges qui sera publié sur le site de la CAMVS. Les meilleurs projets retenus seront présentés en jury de sélection, qui désignera un lauréat.

Vous souhaitez candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt ? Contactez le service Développement Économique au 03 27 53 01 00

■ rénovation de l'habitat

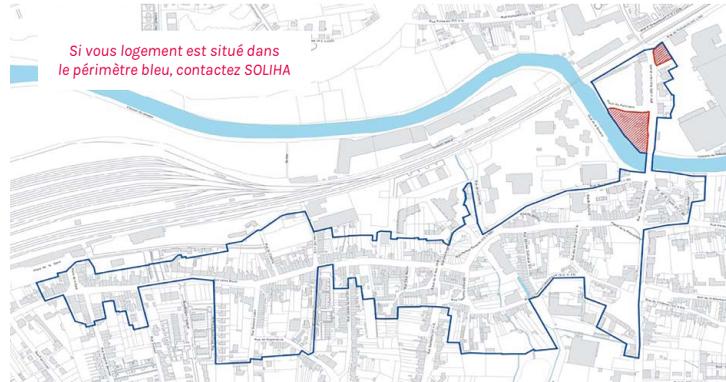
Un dispositif pour améliorer votre habitat à Jeumont

Face à la hausse des prix de l'énergie, impactant particulièrement les ménages avec les revenus les plus bas, l'Etat veut accélérer la transition écologique de la société et de l'économie française.

Dans ce cadre, l'Agence Nationale de l'Habitat, l'Agglomération et la Ville de Jeumont ont mis en place l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur le centre-ville de Jeumont. Ce programme s'adresse aux propriétaires fragilisés par l'augmentation du coût de l'énergie. Il permet de leur offrir un accompagnement technique et financier en vue de réaliser des travaux dont l'objectif est la réduction de la consommation énergétique du logement d'au moins 35%. Les propriétaires pourront bénéficier d'aides allant jusqu'à 39 000€ pour une réhabilitation globale de leur logement.

Vous êtes propriétaire d'un logement situé dans le centre-ville de Jeumont qui nécessite des travaux ? Vous pouvez contacter SOLIHA afin d'obtenir les conditions d'éligibilité techniques, administratives et financières du dispositif.

CONTACT : lors de permanences en mairie de Jeumont (tous les mardis de 13h30 à 16h30), par téléphone au 0800 000 066 (n° vert gratuit) ou par mail à opahrujeumont@solihha.fr



■ culture

DÉMOS #2, les cours continuent



Le 3 décembre, les élèves du Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (DÉMOS) ont présenté à leurs familles le travail déjà effectué à l'occasion du premier "tutti" (où tous les instruments d'un orchestre jouent ensemble). DÉMOS est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. Ce projet à dimension nationale, initié en 2010 et coordonné par la Cité de la musique-Philharmonie de Paris, est destiné à des enfants habitant des quartiers relevant de la politique de la ville insuffisamment dotés en institutions culturelles ainsi qu'aux enfants issus des zones rurales. Ainsi, les enfants des communes de Colleret, Cousolre, Ferrière-La-Grande, Ferrière-la-Petite, Feignies, Gognies-Chaussée, Hautmont, Jeumont, Louvroil, Maubeuge, Neuf-Mesnil, Villers-Sire-Nicole et Vieux-Reng découvrent de manière ludique la musique classique.

■ violences intrafamiliales

QUAND LE CINÉMA FAIT LE RÉCIT DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) proposait gratuitement le 25 novembre dernier une fresque cinématographique à la Gare numérique de Jeumont.

Innovante, cette fresque s'articulait autour de différents extraits de films, de tous pays et de différentes époques, pour sensibiliser et comprendre de quelle manière le cinéma peut aider à déchiffrer les violences faites aux femmes. L'évènement était animé par Thierry Cormier, conférencier, formateur et consultant en cinéma et audiovisuel.



■ travaux

Point sur l'entretien des cours d'eau du territoire

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), l'Agglo a mené plusieurs études visant à diagnostiquer l'état écologique des cours d'eau du territoire, afin d'identifier les besoins et planifier des travaux de restauration et d'entretien répartis sur 5 ans (2020-2024) et co-financés par l'Agglo, l'Agence de l'Eau et le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois. Ont ainsi été prévus l'entretien et la reconstitution de la ripisylve, l'entretien d'arbres têtards, la lutte contre les espèces végétales et animales invasives, ou encore le retrait d'embâcles. D'autres travaux sont effectués avec le monde agricole comme l'aménagement de pompes à museau et la mise en place de clôtures. Des missions de restauration de la continuité écologique des cours d'eau ont également été réalisées en collaboration avec la Fédération du Nord pour la pêche et la protection du milieu aquatique sur les communes de Bousignies-sur-Roc, Cousolre et Obrechies. À noter que tout propriétaire riverain d'un cours d'eau est tenu d'effectuer l'entretien du lit et des berges attenantes ; l'Agglo pouvant les accompagner dans certains cas.

■ astuce

COMMENT ENTREtenir SON JARDIN TOUT EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ ?

En ville ou à la campagne, les haies et les arbres constituent de formidables habitats de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces animales (oiseaux, petits mammifères, insectes...). Aussi, il est fortement recommandé d'éviter la taille des haies et l'élagage des arbres du 15 mars au 31 juillet pour ne pas les déranger ou détruire des habitats naturels d'espèces protégées. Idéalement, ils doivent être réalisés d'octobre à février ; entre début octobre et mi-novembre pour les arbres vieillissants. Astuce : laisser au sol souches, troncs et grosses branches qui accueilleront des animaux et fertiliseront le sol en se décomposant.

■ labellisation

Découvrez le palmarès Cimetière Nature 2022

Mis en œuvre par l'Agglo en 2019 dans le but d'accompagner les communes dans le changement de pratiques liées à l'usage des produits phytosanitaires tout en favorisant la biodiversité, le label "Cimetière Nature" en est donc à sa 4^e édition. Les communes ont à nouveau répondu présentes et ont été récompensées pour leurs efforts constatés. Les cimetières de Maubeuge Centre et Douzies, ainsi que de Marpent, conservent leur niveau 1, celui de Maubeuge Sous-le-Bois son niveau 2. Pour les communes d'Aibes, Assevent, Beaufort, Bousignies-sur-Roc, Ferrière-la-Petite et Jeumont (rue de Solre-sur-Sambre), c'est un niveau 1 obtenu ; et des encouragements pour les cimetières des communes de Bersillies et Ferrière-la-Grande. A noter que vous pouvez retrouver des composteurs en libre-service dans la plupart de ces sites.





■ emploi

Les métiers de la santé s'ouvrent aux collégiens et lycéens

Dans le cadre de son Grand Plan Prévention-Santé, l'Agglo a organisé le 1^{er} et 2 décembre au lycée Pierre Forest un forum des métiers liés à la Santé à destination des établissements scolaires du territoire. C'était l'occasion pour les lycéens et collégiens de rencontrer des professionnels et des étudiants et de découvrir les possibilités d'orientation en études médicales, paramédicales et médico-sociales.



■ accessibilité

La qualité d'accueil et l'accès à l'information pour toutes et tous

La commission intercommunale pour l'accessibilité créée en 2008 vise à garantir une qualité d'usage pour toutes et tous sur le territoire et l'accessibilité de l'ensemble des infrastructures publiques. À ce titre et conformément à la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, l'Agglo met en place l'accessibilité téléphonique de ses accueils.

Cette mission, sous la responsabilité de l'Agglo, est confiée à ACCEO, opérateur spécialisé qui en assurera la mise en œuvre et l'exécution. L'enjeu de ce dispositif est de permettre aux personnes malentendantes, sourdes, aveugles, aphasiques, ou non-francophones, de pouvoir bénéficier d'une qualité d'accueil et d'accès à l'information optimale par téléphone ou en face-à-face. Plusieurs services seront disponibles, afin de proposer une solution à chaque type de handicap : la TIP (Transcription Instantanée de la Parole), la visio-interprétation LSF (Langage des Signes Français) et le visio-codage LPC (Langage Parlé Complété). Le déploiement de ce dispositif au 1^{er} trimestre 2023 sera précédé d'une phase de formation des agents de l'Agglo afin de garantir une efficacité optimale de ce service de mise en relation simple, immédiat et sécurisé, disponible via l'application Acceo.

■ participation citoyenne

Relevons ensemble ce défi autour de l'alimentation !



Dans le cadre du Contrat Local de Santé de 2^e génération mis en œuvre par l'Agglo et l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, les Défis citoyens autour de l'alimentation ont été déployés, afin de permettre aux habitants du territoire d'appréhender et d'adopter des comportements alimentaires favorables à la santé et à la préservation de l'environnement. En 2022, ce sont 35 foyers issus des quartiers politique de la ville qui ont bénéficié de 10 ateliers thématiques. Le projet est reconduit en 2023 et s'adressera à l'ensemble des foyers de l'Agglo. Venez, vous aussi, participer à cette belle expérience ! Pour plus d'informations autour de l'action et des modalités d'inscription, contactez le service santé au 03 27 53 01 00 ou par mail : sante@amvs.fr

Projet soutenu financièrement par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, visant à développer l'alimentation locale et durable pour toutes et tous. En partenariat avec la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités et l'association APROBIO.

DOSSIER



AGISSONS ENSEMBLE EN FAVEUR DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE !

Les crises énergétique et environnementale que nous traversons appellent de la part des acteurs publics et privés des réponses immédiates, fortes, coordonnées et concrètes pour faire face à la flambée des coûts de l'énergie, ainsi qu'aux tensions d'approvisionnement et sortir progressivement de la dépendance aux énergies fossiles.

C'est dans ce contexte qu'un plan de sobriété énergétique national a été dévoilé par le gouvernement le 6 octobre dernier avec pour objectif principal la réduction des consommations électriques et de gaz. Les collectivités territoriales sont ainsi invitées à contribuer à cet effort national. Ainsi, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, un groupe de travail d'élus s'est réuni à plusieurs reprises afin de travailler aux côtés des communes, des acteurs locaux, du Conseil de Développement Citoyen, à la définition d'actions territorialisées, collectives, plaçant le principe d'équité territoriale au cœur du dispositif. Ce plan d'actions à court, moyen et long terme vise, localement, à consommer moins et autrement pour neutraliser l'impact de cette crise énergétique et ainsi préserver un service public de qualité. Notre objectif : réduire de 10% la consommation énergétique sur le territoire à l'horizon 2024 !

SOMMAIRE DU DOSSIER

Quid du plan d'urgence hivernal 2022/2023 ?	12
Les agents de l'Agglo et des communes se mobilisent aussi !	12
La mobilité durable, levier majeur de la sobriété	13
3 questions... Anne Depardieu	13
Quelles seront les perspectives sur le long terme ?	14
7 éco gestes pour agir au quotidien	14



Quid du plan d'urgence hivernal 2022/2023 ?

Lors du Conseil Communautaire du 15 novembre dernier, les élus ont voté favorablement et à l'unanimité en faveur de la mise en œuvre d'un plan d'urgence hivernal à prise d'effet immédiate sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

Ces différentes mesures ont été réfléchies, afin d'assurer la continuité du service public et de ne pas priver les usagers de l'accès à certaines structures de loisirs. Elles concernent principalement l'éclairage public, les illuminations en cette période de fêtes de fin d'année, les bâtiments publics et les salles de sport, ainsi que les piscines. On vous en dit plus...

sur l'éclairage public. Pour les communes d'Aulnoye-Aymeries, Hautmont, Jeumont, Louvroil et Maubeuge, l'éclairage public nocturne sera éteint entre minuit et 5h du matin et entre 23h et 5h du matin pour les autres communes*.

sur les illuminations de fin d'année. La période sera réduite et comprise entre le 1^{er} décembre 2022 et le 4 janvier 2023.

sur les bâtiments publics et les salles de sport. La température sera baissée à 19°C dans tous les bâtiments publics et à 16°C dans les salles de sport. L'eau chaude sanitaire y sera également coupée.

sur les piscines. La température de l'air et de l'eau sera baissée d'1°C, ce qui n'aura que peu d'incidence sur le confort des nageurs.

*Aibes, Assevent, Bachant, Beaufort, Berlaimont, Bersillies, Bettignies, Bousignies-sur-Roc, Boussières-sur-Sambre, Bousois, Cerfontaine, Colleret, Cousolre, Eclaibes, Ecuélin, Elesmes, Feignies, Ferrière-la-Grande, Ferrière-la-Petite, Gognies-Chaussée, Leval, Limont-Fontaine, Mairieux, Marpent, Monceau-Saint-Waast, Neuf-Mesnil, Noyelles-sur-Sambre, Obrechies, Pont-sur-Sambre, Quiévelon, Recquignies, Rousies, Saint-Rémy-Chaussée, Saint-Rémy-du-Nord, Sassegnies, Vieux-Mesnil, Vieux-Reng et Villers-Sire-Nicole.

LES AGENTS DE L'AGGLO ET DES COMMUNES SE MOBILISENT AUSSI !

Parce que la sobriété énergétique est l'affaire de toutes et tous, un plan de sobriété interne à la collectivité, partagé avec les communes, sera donc également mis en œuvre. Ainsi, les agents de l'Agglo et des communes seront invités à devenir des ambassadeurs "énergie". Ce plan s'attachera notamment au déploiement d'actions, telles que la mise en place de formations sur les éco-gestes, l'éco-conduite, l'incitation à la mobilité durable...

LA MOBILITÉ DURABLE, LEVIER MAJEUR DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Alors que le secteur des transports représente 32 % des consommations d'énergie et 30% des Gaz à Effet de Serre en France, se déplacer d'une manière plus propre est un enjeu majeur tant pour la planète, que pour le pouvoir d'achat.

Avec son Plan de Mobilité Employeur, l'Agglo limite l'impact de ses activités sur l'environnement : éco conduite, verdissement de la flotte, télétravail, covoiturage... sont autant d'alternatives à la voiture solo pour des déplacements professionnels plus propres. Lors de la semaine du Challenge de la Mobilité, chaque habitant a été invité à tester de nouvelles pratiques de mobilité écoresponsables pour se rendre au travail. Mais l'action de l'Agglomération en matière de mobilité dépasse son administration : déploiement de bornes électriques, poursuite de la vélo route voie verte entre Maubeuge Gare et la forêt de Mormal, valorisation des modes doux (marche à pied, vélo...) et de l'intermodalité dans les Pôles Gares. Une étude sur la mise en place de lignes de covoiturage à l'échelle de l'arrondissement est en cours et déterminera s'il sera envisageable de covoiturer demain comme on prend le bus ! Alors pour la planète et votre porte-monnaie, n'hésitez pas au quotidien à covoiturer, marcher, pédaler, télétravailler, prendre les transports en commun...

Liens utiles : www.stibus.fr // www.sncf.com



3 QUESTIONS À...



Anne DEPARDIEU,

Directrice Générale des Services
de l'Agglo par intérim

1. EN QUOI EST-IL IMPORTANT QUE L'AGGLO ET LES COMMUNES SOIENT DES ACTEURS EN MATIÈRE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ?

La sobriété, et plus largement les enjeux environnementaux, figurent parmi les priorités du Projet de Territoire de l'agglomération, co-construit avec les communes. Cet engagement n'est donc pas nouveau. Ce rôle partagé est majeur dans la proposition d'actions coordonnées et cohérentes visant prioritairement l'équité entre tous les habitants.

2. QUEL IMPACT POUR LA COLLECTIVITÉ ? ET POUR SES HABITANTS ?

L'Agglomération a adopté, à l'unanimité, un plan de sobriété lors de son conseil du 15 novembre. Ce dernier comporte des mesures à court, moyen et long terme. Des économies choisies plutôt que des coupures subies, voilà en substance la philosophie de ces mesures.

3. DES CONSEILS À METTRE EN ŒUVRE AU QUOTIDIEN ?

La sobriété c'est d'abord un retour au bon sens, aux fondamentaux : ne pas surchauffer son habitation, éteindre la lumière quand on quitte une pièce, couper l'électricité pendant ses absences, faire fonctionner les appareils énergivores pendant les heures creuses, se déplacer autrement,



QUELLES SERONT LES PERSPECTIVES SUR LE LONG TERME ?

L'objectif principal de ce plan dédié à la sobriété énergétique est de répondre aux enjeux actuels et à venir en matière d'économies d'énergie, de protection environnementale et de pallier l'augmentation des coûts financiers, tout en continuant à garantir un service public de qualité à la population, ainsi qu'aux structures associatives ou économiques évoluant sur le territoire.

Les enjeux environnementaux constituent le fil conducteur du Projet de Territoire 2022-2026 de l'Agglomération. Ainsi, la Trame Noire relative à la pollution lumineuse, la limitation des conséquences des activités humaines sur l'environnement, la renaturation des espaces... y figurent parmi les priorités. Il faut également limiter l'impact financier colossal engendré par la crise énergétique actuelle.

Des actions fortes, à court, moyen et long terme, sont donc indispensables, afin de préserver le cadre de vie et les services publics rendus aux usagers. Sur le moyen et long termes, certaines pistes sont d'ores-et-déjà ciblées. On peut notamment citer le développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermie...), la rénovation énergétique des bâtiments de la collectivité, le verdissement de sa flotte de véhicules, la rénovation de l'éclairage public (passage au 100% LED, interrupteurs crépusculaires, horloges astronomiques...).

7 ÉCO GESTES POUR AGIR AU QUOTIDIEN

Il est très facile d'agir au quotidien pour réduire sa consommation d'énergie. Retrouvez ici quelques conseils à mettre en œuvre rapidement et simplement !

1. Installez un thermostat pour régler la température à 19°C chez soi. Économie : 7% de consommation d'énergie en moins !
2. Éteignez tous les appareils en veille quand ils ne sont pas utilisés. Astuce : installer des multiprises avec interrupteurs !
3. Utilisez des lampes LED. Économie : elles consomment moins et durent plus longtemps !
4. Privilégiez les heures creuses pour utiliser vos appareils électroménagers comme le lave-vaisselle ou la machine à laver. Astuce : éviter les demi-charges !
5. Mettez un couvercle sur vos casseroles pour accélérer la cuisson. Économie : 25% de consommation d'énergie en moins !
6. Dégivrez votre réfrigérateur et votre congélateur. Astuce : dès que la couche de givre atteint 2 à 3mm, on dégivre !
7. Fermez les volets et les rideaux la nuit. Économie : jusqu'à 60% de perte en moins !





Michel Duveaux
Président du groupe
Engagés pour l'Agglo

Au sein de notre Agglomération, la rentrée de septembre a été l'occasion de nombreux événements festifs tels que le Rallye Charlemagne, le Challenge Mobilité ou encore la Présentation de la saison culturelle. Ont eu lieu également le Salon du Handicap et la Manifestation pour la situation particulièrement préoccupante de l'hôpital de Maubeuge.

Ce mois de novembre s'annonce particulièrement chargé, d'autant que le sujet phare, qui rythmera nos échanges et attirera toute notre attention, concernera le traitement et la gestion des déchets. Véritable enjeu environnemental, nous devons agir, toutes et tous dans nos responsabilités respectives, dans le but de se conformer à la nouvelle réglementation en vigueur au 1^{er} janvier 2023.

La sobriété énergétique fait également partie de nos préoccupations. En effet, nous avons voulu qu'un groupe de travail soit mis en place afin d'œuvrer dans l'intérêt de notre territoire. Ce dernier travaille à la diminution de la consommation par des changements de mode de vie tels que l'extinction temporaire des éclairages publics, entre autres.

Les élus de notre groupe se joignent à moi afin de vous souhaiter, d'ores et déjà, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et des moments privilégiés avec vos proches !



Hugo Georges
Président du groupe
Sambre en Mouvement

Les fêtes de fin d'année arrivent. Les marchés de Noël fleurissent sur notre territoire. Nous vous encourageons à vous y rendre et ainsi faire vivre les commerces locaux.

Cette année, pour les communes, la sobriété prend malheureusement le pas sur la magie de Noël. La hausse des prix de l'énergie oblige les municipalités à prendre un ensemble de mesures difficiles : coupure des illuminations à minuit mais aussi baisse de la température dans les salles municipales, dans les piscines, etc

Cette situation démontre la détresse financière dans laquelle se trouvent nos collectivités, dont l'Agglomération ne fait hélas pas exception. Sans bouclier tarifaire, à moyen terme, deux solutions seront à envisager : réduire les services à la population (impactant, de fait, les plus dépendants) ou augmenter les impôts locaux. Nous continuerons à demander au gouvernement d'agir afin que cela n'arrive pas, dans votre intérêt.

Joyeuses fêtes à toutes et tous et merci à tous les personnels mobilisés lors des réveillons de Noël et du nouvel an.



Jean Meurant
Président du groupe
L'Avenir Ensemble

Ce mois de novembre va amener l'ensemble des élus de l'agglo à se pencher sur la gestion et le traitement des déchets. Ensemble, nous devons œuvrer pour se conformer à la nouvelle réglementation en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Nous serons particulièrement attentifs aux discussions et vous pouvez être assurés de notre investissement le plus total pour notre agglomération. Nous continuerons à être le plus constructifs possible pour votre intérêt.

Ces derniers mois ont également été marqués par la guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'économie. Le groupe Avenir Ensemble tient à affirmer une nouvelle fois son soutien au peuple ukrainien dans ces moments si difficiles. Les répercussions de ce tragique événement nous poussent à nous préoccuper davantage de notre consommation énergétique. Pour ce faire, un groupe de travail sur la sobriété énergétique a été créé. Nous nous félicitons des efforts faits par chacune des communes dans sa gestion de l'énergie.

Enfin, le groupe se joint à moi pour vous souhaiter dès à présent de bonnes fêtes de fin d'année avec vos proches.



**Arnaud Decagny
et Stéphane Wilmotte**
Coprésidents du groupe
Agir pour la Sambre

Le groupe Agir pour la Sambre souhaite tout d'abord exprimer à nouveau sa solidarité au peuple ukrainien, toujours en proie à la guerre et qui lutte aujourd'hui pour la démocratie. Cette guerre en Ukraine a de réelles conséquences sur l'économie de notre pays, et en particulier sur le prix de l'énergie. Nous souhaitons vous informer que la CAMVS et ses élus cherchent à trouver des solutions complémentaires pour une meilleure consommation énergétique, et tenons à vous garantir que l'agglomération met la problématique de l'énergie au cœur de ses actions.

Le mois de novembre a également été l'occasion de discuter de la gestion des déchets. En effet, afin de respecter la nouvelle réglementation en vigueur au 1^{er} janvier 2023 et l'extension des consignes de tri, des changements ont été réalisés par l'agglomération, en charge du "traitement des déchets ménagers et assimilés" sur notre territoire. Nous vous assurons que notre groupe veillera à la bonne mise en place des dispositions nécessaires pour votre quotidien.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous.

L'association Edile Lacroix investie entre la fourrière et le refuge

Financée par l'Agglomération, la fourrière intercommunale est gérée pour les 43 communes du territoire par l'association Edile Lacroix, seul refuge officiel. Les salariés et les bénévoles de l'association consacrent leur temps aux soins et aux collectes de fonds pour les animaux errants ou abandonnés.

Je trouve un animal errant, blessé ou malade, quelles sont les démarches à suivre ? Avant toute prise en charge, vous devez contacter la fourrière qui, suite à cet échange et en fonction de l'état de santé de l'animal, vous orientera vers un vétérinaire, viendra le chercher ou vous demandera de l'amener. Ce premier contact est essentiel car vous n'êtes pas couverts en cas de blessure ou de décès de l'animal que vous avez pris en charge. La fourrière est habilitée à recevoir les chiens et les chats uniquement.

Je trouve un animal décédé, que dois-je faire ? Déplacez-le sur le trottoir ou dans un endroit plus isolé, puis contactez votre mairie en indiquant le lieu exact où l'animal a été trouvé. Elle fera ensuite le lien avec la fourrière pour que celui-ci soit récupéré et rendu, quand cela est possible, à son propriétaire.

L'arrivée au refuge. Après un délai légal de 8 jours ouvrés, sans réclamation des propriétaires et si l'état de santé de l'animal le permet, ce dernier est transféré dans la partie refuge, entièrement gérée par l'association, pour lui trouver un nouveau foyer.



AIKO, loup de Tchécoslovaquie attend sa future famille

Avoir un animal, c'est prendre ses responsabilités !

Les places à la fourrière puis dans le refuge sont limitées. Malheureusement, l'association doit faire face à un nombre croissant de demandes notamment pour l'accueil des chats. Chaque propriétaire peut et doit agir pour permettre l'accueil serein des animaux en identifiant son compagnon à 4 pattes, puis en le stérilisant. Cela permet à la fois de retrouver rapidement le propriétaire d'un animal mais aussi d'éviter qu'il ne se reproduise sans contrôle.

Association Refuge Edile Lacroix
ZA Les Prés du Saussoir à Maubeuge
Email : refuge-edilacroix59600@orange.fr
Téléphone : 03 27 65 01 13



MATCHS À DOMICILE



Sambre

Avesnois

Handball

07/01
Palente Besançon

Cœur

de Sambre

Futsal

15/01 à 15h
Futsal Paulista

ASA

Basket

14/01 à 18h
La Tronche

28/01 à 18h
Mondeville

USM

Basket

28/01 à 20h
Lons-le-Saunier





Communauté d'Agglomération
Maubeuge-Val de Sambre

L'agglomération soutient le sport de haut niveau !





Pour la justice de proximité, deux maisons de justice sur le territoire

Sur son territoire, l'Agglo gère deux Maisons de Justice et du Droit (MJD). Ce sont des établissements judiciaires de proximité qui exercent certaines missions judiciaires et concourent à la prévention de la délinquance.

Le personnel des Maisons de Justice et du Droit vous accueille gratuitement pour toute question et problème de Droit, vous informe et vous oriente dans vos démarches. Pour trouver une solution amiable à de nombreux conflits, les conciliateurs interviennent gratuitement et en dehors de tout procès pour les litiges civils (commercial, professionnel, voisinage...).

QUI PEUT SE RENDRE DANS LES MAISONS DE JUSTICE ET DU DROIT ?

Tout le monde est concerné. Quels que soient votre âge, votre sexe, votre nationalité, votre lieu de résidence et votre niveau de vie, vous devez pouvoir connaître vos droits, vos devoirs et vos obligations, bénéficier des services dans des lieux accessibles à tous, être conseillé par des professionnels, être aidé à accomplir les démarches.

TROUVER LE BON INTERLOCUTEUR

La grande diversité des intervenants permet une offre de services large, complémentaire et adaptée aux besoins des usagers. Vous aurez tout d'abord un entretien avec un greffier ou un juriste. Selon le besoin, vous pourrez obtenir une consultation avec un professionnel du Droit (avocats,

notaires), un rendez-vous avec un intervenant en matière de règlement amiable des conflits (conciliateurs, délégués de la défense des droits...).

Vous y trouverez également un service d'aide aux victimes d'infractions pénales ou de médiation familiale. Sur convocations, des intervenants dans le cadre de l'activité pénale (délégués et médiateurs du Procureur de la République ou contrôleurs judiciaires) reçoivent les auteurs d'infractions.

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT, À MAUBEUGE

(sur rendez-vous uniquement)
2, immeuble Albert Camus, rue Marceline Desbordes Valmore

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT, À AULNOYE-AYMERIES

(sur rendez-vous uniquement)
Mairie, place du Docteur Guersant

CONTACT

Rendez-vous par téléphone au 03 27 62 99 00
ou par mail à mjd@amvs.fr

L'Agglo vous
souhaite de
joyeuses fêtes
de fin d'année !



EN DÉCEMBRE

EXPOSITION PLAYMOBIL

LOUVROIL

Du lundi 12 au vendredi 23

À la médiathèque George Sand

DON DU SANG / ETABLISSEMENT

FRANÇAIS DU SANG

JEUMONT

Jeudi 22

De 14h à 19h, à la salle Timmermans

RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

ASSEVENT

Samedi 31

Au centre socio-culturel
Georges Brassens

SOIRÉE SAINT-SYLVESTRE

COLLERET

Samedi 31

REPAS DE LA SAINT SYLVESTRE

JEUMONT

Samedi 31

À la salle de bal
du Centre Culturel

EN JANVIER 2023

LE MANÈGE - SOUAD MASSI

JEUMONT

Vendredi 6

À 20h, à la Salle de spectacle

CONCERT DE L'ORCHESTRE

ROYAL DE CHAMBRE

DE WALLONIE

AULNOYE-AYMERIES

Vendredi 13

À 20h, au Théâtre Léo Ferré

JOURNÉE BIEN-ÊTRE COCOONING

AULNOYE-AYMERIES

Samedi 14

À la Médiathèque Pierre Briatte

Ô BALS MASQUÉS, AVEC DOROTHÉE LHOIR

JEUMONT

Dimanche 15

De 14h à 18h, à la Gare numérique

(organisé par la Communauté
d'Agglomération Maubeuge-
Val de Sambre)

BALLET "DEEP RIVER"

PAR ALONZO KING LINES BALLET

AULNOYE-AYMERIES

Mardi 17

À 20h, au Théâtre Léo Ferré

BEN, "IL A BEAUCOUP PLEUVU"

FEIGNIES

Samedi 21

À 20h30, à l'Espace Gérard Philippe

NUIT DE LA LECTURE

JEUMONT

Samedi 21

À 14h, à la Médiathèque

LE MANÈGE - "PIGS"

JEUMONT

Mercredi 25

À 20h, à la Gare numérique

ATELIER ART FLORAL

LOUVROIL

Samedi 28

De 14h30 à 16h30,

à la Médiathèque George Sand

Les vœux des maires en janvier

ASSEVENT Ven. 6

AULNOYE-AYMERIES Jeu. 19

BACHANT Mar. 31

BERLAIMONT Sam. 21

BERSILLIES Ven. 13

BOUSSOIS Sam. 14

CERFONTAINE Sam. 21

COLLERET Ven. 6

COUSOLRE Sam. 7

FERRIÈRE-LA-GRANDE Dim. 15

GOGNIES-CHAUSSÉE Dim. 22

LIMONT-FONTAINE Dim. 22

LOUVROIL Ven. 20

JEUMONT Ven. 20

MAIRIEUX Sam. 14

MARPENT Dim. 8

NOYELLES-SUR-SAMBRE Sam. 7

PONT-SUR-SAMBRE Mar. 10

ST-RÉMY-CHAUSSÉE Dim. 22

VILLERS-SIRE-NICOLE Jeu. 5

Vos communes organisent de nombreuses activités tout au long de l'année, rapprochez-vous de chacune d'elles pour obtenir le programme.



PARTICIPEZ À NOTRE ENQUÊTE



SUR LES BIBLIOTHÈQUES ET
MÉDIATHÈQUES DU VAL DE SAMBRE
AVANT LE 24 DÉCEMBRE

EN REMPLISSANT LE QUESTIONNAIRE

disponible à l'accueil de votre
bibliothèque / médiathèque ou
de votre mairie

OU

EN COMPLÉTANT LE FORMULAIRE EN LIGNE

Rendez-vous sur
agglo-maubeugevaldesambre.fr

